

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 JUIN 2020**

Délibération
n° 2020.06.088

**Attribution de
subventions sport
2020**

LE ONZE JUIN DEUX MILLE VINGT à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME, et par visioconférence, suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 juin 2020**

Secrétaire de séance : Thierry MOTEAU

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Didier BOISSIER-DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Jean-François DAURE, Serges DAVID, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Corinne DUROUEIX, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Valérie SCHERMANN, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Annie MARC à Yannick PERONNET, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY

Excusé(s) :

Françoise DELAGE, Gérard ROY

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUIN 2020

**DELIBERATION
N° 2020.06.088**

EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : **Monsieur DEZIER**

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SPORT 2020

Par délibération n°102 du 15 mars 2018, le conseil communautaire a décidé la généralisation des compétences facultatives des anciennes communautés en matière de sports à tout le territoire de GrandAngoulême dans le cadre d'une compétence unique libellée « *soutien et développement des activités et manifestations sportives concourant à son attractivité* ».

Par délibération n°103 du 15 mars 2018, les modalités d'intervention de GrandAngoulême ont été arrêtées afin de permettre l'instruction des demandes d'aides émanant des associations sportives.

Le champ d'application de la compétence facultative « *soutien et développement des activités et manifestations sportives concourant à son attractivité* » comprend deux axes :

1. Soutien aux événements sportifs d'envergure communautaire.
2. Soutien aux clubs amateurs de haut niveau et sportifs individuels du territoire.

Chaque année, une projection est faite lors des orientations budgétaires. Le budget alloué à ce dispositif pour 2020 est de 110 000 €. Habituellement le groupe de travail sport étudie le soutien aux événements sportifs d'envergure communautaire lors du 1^{er} trimestre, et le soutien aux clubs amateurs de haut niveau et sportifs individuels du territoire au 2^{ème} trimestre. Une dernière étude de demandes exceptionnelles liées à des manifestations et/ou à des résultats sportifs de dernière minute se fait en fin d'exercice budgétaire. En raison du contexte particulier actuel, il est proposé de traiter toutes les demandes déjà reçues et instruites afin de soutenir au plus vite le monde associatif sportif.

Les différentes demandes font l'objet d'une étude au cas par cas et ne peuvent donc aboutir obligatoirement à une réponse favorable.

Dans ce cadre, GrandAngoulême a reçu et instruit, au regard des critères d'intervention décidés par l'agglomération, 14 nouvelles demandes de soutien financier.

Concernant le « soutien aux événements sportifs d'envergure communautaire », sur les 11 demandes concernées, deux ne correspondent pas aux critères d'intervention décidés par l'agglomération. Trois ont été annulées en raison de la crise sanitaire, sans engagements de frais. Une a été annulée mais avait déjà engagé des frais. Une a été réalisée et quatre sont en attente de réalisation.

Il est donc proposé de retenir la 30^{ème} édition des boucles de la Boème, les quatre manifestations en attente de réalisation et d'octroyer une partie de la subvention sollicitée à la manifestation annulée qui a engagé des frais pour un montant total de 4 900 € (annexe 1).

Concernant les deux demandes pour le « soutien aux clubs amateurs de haut niveau », la première concerne le club Océane Top 16 qui a obtenu sa qualification au plus haut niveau national amateur, avec une reprise de saison qui devrait se faire prochainement. L'autre concerne l'Aviron club d'Angoulême.

Il est donc proposé de retenir les 2 associations, détaillées en annexe 1, pour un montant total de 11 000 €.

Concernant la demande de « soutien aux sportifs individuels du territoire », il s'agit d'un athlète de nationalité franco-portugaise licencié depuis plus de dix ans à l'association Angoulême Canoë Kayak. Après une excellente saison sportive 2019 (7^{ème} au championnat du monde et 10^{ème} du classement coupe du monde), il est sélectionné pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2021 pour l'équipe du Portugal. Cette sélection est une véritable opportunité de promouvoir le canoë-kayak, le club et le territoire. En effet, l'engagement d'Antoine LAUNAY dans les activités du club est majeur, il comprend des séances d'entraînement avec les jeunes adhérents, la participation aux stages sportifs avec les athlètes de nationale 1 et la promotion de l'esprit sportif olympique avec les jeunes de la section sportive du collège Anatole France. Il est donc proposé de soutenir ce sportif pour un montant de 3 000 € (annexe 1).

Le concours de GrandAngoulême est attribué pour la saison 2020/2021. Il n'a aucun caractère de reconduction obligatoire.

Considérant que ne peuvent pas, prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements, Jean-Luc MARTIAL ne prend pas part au débat et au vote pour les 2 manifestations sportives organisées sur la commune de Sireuil,

Je vous propose :

D'APPROUVER le soutien de GrandAngoulême aux clubs sportifs cités en annexe pour un montant total de 18 900 €.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer les documents afférents à la mise en œuvre des opérations.

D'IMPUTER la dépense sur le budget général – chapitre 65 – fonction 40 et fonction 415.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 23 juin 2020	<u>Affiché le :</u> 23 juin 2020

Soutien aux évènements sportifs d'envergure communautaire: 13 demandes

Association	Projet et date	Informations	Soutien antérieur et montant	Montant sollicité en 2020	Montant proposé
Joggeurs Briauds	12 ^{ème} édition « La Braconnienne Briaude » 6 septembre 2020 Budget prev: 16 870 € (hors valorisation) Manif avec inscriptions et challenge des trails de Charente	Course de nature réalisée en exclusivité en forêt de la Braconne 855 participants en 2017 Soutien logistique du CSA 515 ^{ème} RT	2019 - 1 000 €	GA 1 000 € CD 500 € Communes 550 € Sponsors 4 800 €	1 000 €
Association sportive de Sireuil (ASS)	16 ^{ème} édition Triathlon de Sireuil 7 juin Budget prev: 31 200 € Manif avec inscriptions	600 participants – Niveau Régional – label Triathlon durable – 3 communes aggro et 3 hors aggro – soutien à CUTIS LAXA International	2019 – 2 000 €	GA 3 000 € Communes 4 700 € CR 2 500 € CD 2 000 €	Manifestation annulée, mais des frais ont été engagés (communication, affiches, presse spécialisée...) 1 000 €
Running Nature 16	1 ^{ère} édition des 24h de Sireuil 22 et 23 août Budget prév: 21 610 € 300 participants maximum Marraine: L.NOEL VITTOZ	Course, marche, marche nordique. Epreuve unique sur le Département. Epreuve de 24h de marche nordique unique en France pour 2020.	1 ^{ère} demande	GA 1 500 € CD 1 500 € Commune: moyens logistiques et humains	1 400 €
Roc'n Run	1 ^{ère} édition du trail Roc'n Run Sers 6 décembre Budget prév: 15 538,50 €	un versement sur chaque inscription adulte au Téléthon	1 ^{ère} demande	GA 1 300 € CD 1 300 € Commune 500 €	1 000 €
Sentiers de Boëme	30 ^{ème} édition de « La boucle de la Boëme » 29 février & 1 mars 2020 Budget prev: 11 965 € Manif avec inscriptions	Épreuve pédestre et VTT 6 communes GA traversées Asso qui met en valeur, entretien et balise les chemins de randonnées	2019 – 500 € (soutien également en 2018 à hauteur de 500 € car manifestation soutenue par ex CBC)	GA 500 € CD 500 €	500 €
Sous-total				7 000 €	4 900 €

Soutien aux clubs amateurs de haut niveau: 2 demandes

Association	Soutien antérieur et montant	Niveau de pratique et montant proposé	Motif et montant de la prime proposé	Montant total proposé
Océane Top 16 (cyclisme)	2019 – 6 000 €	DN 1 (1er niveau amateur) 6 000 €	Pour la création et le développement d'une nouvelle activité en direction des très jeunes enfants sur le territoire 2 000 €	8 000 €
Aviron Club Angoulême (ACA) (équipe 1 ^{ère} Junior)		Championnat de France 3 000 €		3 000 €
Sous-total				11 000 €

Soutien exceptionnel lié à des résultats sportifs: 1 demande

Association	Projet et date	Informations	Montant sollicité en 2020	Montant proposé
Angoulême Canoë-Kayak pour son licencié Antoine LAUNAY	Jeux Olympiques de Tokyo 2021	Voir délibération	3 000 €	3 000 €
Sous-total				3 000 €
TOTAL				18 900 €

